

PCAET de la communauté de communes Terres des Confluences

Identification des actions en cours

Septembre 2019

Vu, pour être annexé
à la délibération du
Conseil Communautaire
en date du 14/12/2019
A Castelsarrasin, le 14/12/2019
Le Président



Sommaire

Partie 1 : Les actions portées par la communauté de communes Terres des Confluences.....	3
Partie 2 : Les actions portées par les communes	23
Annexes	34

Partie 1 : Les actions portées par la communauté de communes Terres des Confluences

Dans le cadre de la réalisation des diagnostics du PCAET de Terres des Confluences, des entretiens ont été réalisés avec les responsables des services et porteurs d'actions de la communauté de communes, ainsi qu'avec les Directeurs généraux des services et Directeurs des services techniques des villes de Moissac et de Castelsarrasin.

Les objectifs de ces entretiens étaient :

- D'informer les services sur la démarche de PCAET, de ses objectifs, méthodes et intérêts,
- De repérer les actions existantes en lien avec le PCAET,
- D'avoir de premiers échanges sur des pistes progrès.

Ce document synthétise ces échanges. Les actions en cours ont été classées suivant les 6 domaines d'actions utilisés dans les démarches Cit'ergie et Climat Pratic de l'ADEME.

1. Planification territoriale
2. Patrimoine de la collectivité
3. Approvisionnement énergie, eau, assainissement,
4. Mobilité
5. Organisation interne
6. Coopération, communication

Certaines actions repérées lors des entretiens sont portées par des partenaires et ont été intégrées en **bleu** dans le document.

Enfin, les pistes de progrès identifiées dans ce document sont uniquement les sujets discutés en entretiens et non une liste de préconisations de la part du prestataire. Elles sont donc non exhaustives, mais elles pourront venir alimenter les réflexions lors des phases du PCAET à venir (stratégie et définition du plan d'actions).

Domaine 1 – Planification du développement territorial

Etat des lieux	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'obligations ou de préconisations environnementales intégrées dans les chartes des lotissements, cahier des charges ZAC... (seulement concernant l'aménagement paysager et architectural)
Actions existantes	<ul style="list-style-type: none"> • PLUi-H en cours • PCAET en cours • Démarche ZDZG et Plan de Prévention des déchets
En projet	<ul style="list-style-type: none"> • Le PLUi-H cherche à identifier des friches et terrains disponibles pour le développement des ENR. • Un observatoire de l'habitat devrait être créé dans le cadre de la mise en place de la conférence intercommunale du logement. • Plusieurs projets d'aménagement de zone d'activités sont en cours : <ul style="list-style-type: none"> • ZAC Barrès 3 : 9,7 ha : aménagement prévu en 2020, • ZAC Terre Blanche, 10 ha contre 21 ha prévus initialement, aménagement prévu à moyen terme, • ZAC Fleury. Initialement son périmètre envisagé était de 124 ha. Il est aujourd'hui prévu d'aménager 29 ha + 5 ha de mesures compensatoires. L'aménagement est prévu en 2021, avec du bâti de bonne qualité. • Intégration d'une charte environnementale du projet d'aménagement : en phase de test la zone d'activités de Barrès 2. Elle sera ensuite déployée sur les zones de Barrès 3, Fleury et Terre Blanche si l'expérimentation est concluante. Pour le moment elle concerne les volets paysage et biodiversité uniquement. • Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par le PETR, envisagé à l'échelle du PETR
Actions Potentielles	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre des obligations et des préconisations plus poussées dans les chartes architecturales des ZAC, lotissements... (Par exemple, envisager la possibilité d'imposer l'implantation d'énergies renouvelables sur les projets d'aménagement pour les bâtiments neufs. A minima demander des constructions permettant l'implantation future d'énergies renouvelables) • Il pourrait être envisagé une bonification des aides pour les projets durables

Domaine 2 – Patrimoine

Etat des lieux	
Actions existantes	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de 10 lampes LED sur la zone du LUC • Groupement de commande d'énergie de 18 communes coordonné par le SDE (seuls Castelsarrasin, Coutures, Fajolles et Lizac n'ont pas adhéré)
En projet	<ul style="list-style-type: none"> • La réalisation d'un centre aquatique intercommunal est programmée. Une étude de gisement d'énergie renouvelable a permis d'identifier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques, de la géothermie verticale et une chaudière à bois. • Cette production d'énergie ainsi que le parking pourraient être mutualisés avec la maison de l'intercommunalité qui devrait être construite à proximité immédiate. La gestion de l'espace sera optimisée pour limiter la consommation d'espace. • Pas d'autres projets de construction neuve si ce n'est l'éventuelle relocalisation du siège (cf. ci-dessus) • Au niveau de l'aire d'accueil des gens du voyage, il a été relevé que la consommation énergétique était beaucoup trop importante. Il est envisagé de faire des travaux pour réduire les consommations d'énergie.
Actions potentielles	<ul style="list-style-type: none"> • Concernant le siège de la communauté de communes : <ul style="list-style-type: none"> • Il existe quelques problèmes d'isolation dans la partie « maison » et il n'y a pas de rénovation de l'existant de prévu étant donné que la construction de l'extension va bientôt commencer. • De nouvelles notes internes peuvent être rédigées afin de sensibiliser à l'extinction des appareils électriques le soir (ordinateurs, climatisation, éclairages). • Une réflexion est à mener pour pouvoir identifier les dépenses énergétiques sur la comptabilité annuelle pour disposer d'un nouvel indicateur et de mettre en lumière les postes les plus consommateurs. • Les dépenses en carburant des véhicules de fonction sont budgétisées mais non exploitées. • Etudier l'utilisation d'Enrobé Coulé à Froid pour la voirie. • L'absence d'un agent dédié au suivi énergétique est un frein important. Il pourrait être envisagé la création d'un poste de conseil en énergie partagé.

Domaine 3 : Approvisionnement énergie, eau, assainissement, déchets

ENR

Etat des lieux	
Actions existantes	
En projet	<ul style="list-style-type: none"> • Au niveau des ENR, deux parcs éoliens ainsi que des parcs PV au sol sont en projets sur le territoire • Identifier les zonages de développement ENR dans le PLUi-H • Des projets de recouvrement d'une partie des zones de stationnement d'établissement commerciaux ou industriels avec des PV
Potentiel	
Freins	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a beaucoup de frein vis-à-vis des projets d'éoliennes, notamment de la part des habitants, car elles sont jugées trop grandes, trop visibles et dénaturant le paysage. Elles sont également considérées comme une menace potentielle pour les oiseaux migrateurs. • Les constructions existantes n'ont pas toujours une structure suffisamment solide/adaptée pour supporter l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture : structure plus coûteuse et risque incendie

Déchets/assainissement

Etat des lieux	<p><i>Collecte :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur une grande partie du territoire, la collecte est gérée en régie (18 communes). Pour Durfort-Lacapelette (SIEEOM du Sud Quercy), La Ville Dieu du Temple et Saint-Porquier (prestation Véolia), Montesquieu (SMEEOM Moyenne Garonne) • Les déchetteries sont gérées directement par la Communauté de Communes. • Depuis cet été ont été mises en place des bennes de tri sur l'aire des gens du voyage de Laverdoulette <p><i>Traitement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les déchets collectés sont principalement traités par le SIRTOMAD qui possède un incinérateur à Montauban couplé à un réseau de chaleur. 85% des ordures ménagères sont envoyées là-bas tandis que les 15% restant partent à l'enfouissement à la DRIMM. • La DRIMM s'occupe également du tri des déchets recyclables. A la suite du remaniement de la chaîne de tri en 2016, les consignes de tri ont pu être étendues sur l'ensemble du territoire.
Actions existantes	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de la redevance spéciale à l'intention des professionnels du territoire (administrations, collectivités, établissements publics, associations, entrepreneurs, grandes enseignes, professions libérales et industries). Ils devront, à l'avenir, payer les déchets par rapport aux volumes à traiter. Cela incite les professionnels à trier leurs déchets et on compte déjà une réduction de 70% du volume. • De nombreuses actions ont été menées pour réduire les déchets permettant au territoire d'être labellisé territoire zéro déchet - zéro gaspillage. Un plan de prévention de déchets est en cours. • Aussi, Possibilité d'animations sur le tri, menée par des agents du SIRTOMAD, ou la labélisation éco-école peuvent être réalisées par toutes les écoles demandeuses. De nombreuses écoles sur le territoire travaillent par exemple sur le gaspillage. • Réalisation d'un diagnostic sur la composition des déchets des ménages, qui a mis en évidence qu'une réduction significative du tonnage des déchets pouvait être obtenue grâce au compostage. Ainsi, une quinzaine de composteurs partagés ont été mis en place au niveau des quartiers stratégiques, dans les écoles et lycées, à la capitainerie, et aux pieds d'immeubles : 1 composteur en pied d'immeuble à Moissac, 2 composteurs de quartiers à Moissac, une dizaine de composteurs collectifs privés (écoles, cuisine centrale, ageris...). <p>Ces composteurs sont suivis par le SIRTOMAD qui forme des habitants pour être référent. Le service espace vert se</p>

charge de ramener les déchets bruns. Une fois à maturation, le compost obtenu peut être utilisé par les habitants ou donner au service espace vert en cas de surplus important

- Des composteurs individuels sont également proposés à la vente directement au siège de la communauté de communes. Ces bacs sont subventionnés à 50% par Terres des Confluences. La réduction de déchets engendrés par l'utilisation d'un composteur individuel permet de rentabiliser cet investissement au bout d'un 1 an.
- En 2011, le poids des déchets dans des foyers témoins a été pesé avant et après sensibilisation et a montré des résultats très encourageants.
- Un stand cuisine antigaspi conçu par le SIRTOMAD permet de faire des animations dans les supermarchés, écoles, etc. toujours dans le but de réduire les déchets.
- Lors d'événements ponctuels le SIRTOMAD peut mettre à disposition des écocup et réaliser un accompagnement pour le tri des déchets.
- Concernant le broyage des déchets verts, le SIRTOMAD fourni gratuitement le broyeur pour les communes et organise des journées broyages directement sur les communes ou dans les déchetteries à l'attention des habitants.
- Des vignettes « Stop Pub » sont mises à disposition dans toutes les mairies, et les bulletins municipaux relaient l'information. Aujourd'hui, le taux d'apposition s'élève à 26%.
- Une recyclerie, gérée par Emmaüs, est présente sur le territoire et propose des ateliers pour réparer les gros électroménagers, les petits électroménagers et les appareils hi-fi.
- Emmaüs gère également l'accueil en déchetterie pour récupérer ce qui peut être réutilisé ou réparé.
- Existence de 31 bornes textiles sur le territoire
- Le SIRTOMAD a également développé le site « troc voisins » mais qui a malheureusement du mal à trouver son public.
- Territoire expérimental innovant pour la collecte de l'électroménager : création de bornes en centre-ville pour éviter d'aller en déchetterie
- Des initiatives citoyennes provenant d'associations ou d'écoles sont à l'origine de nettoyage des chemins de halage proches du canal.
- Cuisine centrale : utilisation désormais de bacs réutilisables en remplacement des anciens bacs jetables

Toutes ces actions ont permis de diminuer la quantité de déchets à traiter de 5% entre 2010-2018 (7% sur les ordures ménagères). Cependant, la quantité d'ordures ménagères générée sur le territoire reste supérieure à la moyenne

AR Prefecture

082-200066322-20211216-DEL12202124-DE

Reçu le 16/12/2021

Publié le 16/12/2021

	nationale notamment parce que de gros producteurs ne trient pas.
En projet	<ul style="list-style-type: none">• Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé par la communauté de communes pour la création d'une application mobile qui permettrait de verser une gratification lorsqu'un habitant recycle du verre.
Potentiel	<ul style="list-style-type: none">• Sur les zones d'activités, il pourrait être envisagé de favoriser la mise en place de prestataires communs pour la gestion des déchets des entreprises ou pour mettre en place une économie circulaire (utilisation des déchets des uns comme matière première pour les autres...)• La mise en place d'une redevance incitative pour les habitants pourrait être envisagée à plus long terme

Eau

Etat des lieux	<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences de GEMAPI ont été récupérées par Terres des Confluences en 2018 mais celles de l'eau et de l'assainissement collectif sont encore détenues par les communes (et gérées par des syndicats). • Il existe de multiples syndicats de gestion sur la Sère et la Gimone. • Certaines communes ne disposent pas d'assainissement collectif. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la communauté de communes propose deux solutions de filtration pour les habitants de ces communes-là : assisté par une pompe ou gravitaire. Pour aider au financement, ces habitants ont la possibilité de demander un éco-prêt à taux zéro.
En projet	<ul style="list-style-type: none"> • Une grande étude, pilotée par le syndicat des eaux de Castelsarrasin, concernant la disponibilité des ressources en eau, la vulnérabilité des ouvrages, les risques inondations, les installations de traitement des eaux ainsi que la faisabilité du rajout d'un syndicat sur le Tarn ou la Garonne est en cours. Un document très attendu par la communauté de communes étant donné qu'elle devrait récupérer la compétence eau potable en 2026. • Fusion prévue prochainement pour les syndicats suivants : syndicat intercommunal d'aménagement et d'assainissement de la vallée de la Gimone (32) ; bassin mixte d'aménagement de la vallée de l'Arrats (32) ; syndicat mixte du bassin aval de l'Arrats (82) ; syndicat mixte du bassin de la Gimone (82) ; syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Sère et de ses affluents (82). L'objectif de cette fusion est d'améliorer la gestion de la ressource en eau depuis l'amont jusqu'à l'aval. • Au niveau du fonctionnement de la communauté de communes, on note une utilisation importante en eaux pour le lavage des bennes à ordures. Actuellement, sont utilisées les anciennes aires de lavage des communes mais à l'avenir, la communauté de communes disposera de sa propre aire de lavage, à voir si cela permet de réduire la consommation en eau. • La récupération d'eaux de pluie par les particuliers est préconisée lors de la construction sur certains PLU. Il semble que cela soit efficace : de nombreux habitants choisissent de mettre en œuvre ces dispositifs. Cette préconisation pourrait être élargie dans le PLUi-H, voire rendue obligatoire. • L'agence de l'eau Adour-Garonne subventionne en partie le PLUi-H pour intégrer la préservation de la trame bleue, améliorer les zones de protection des captages, limiter l'imperméabilisation des sols.

Domaine 4 – Mobilité et transport

Déplacement internes

Etat des lieux	
Actions existantes	<ul style="list-style-type: none"> • Des notes de service sur l'utilisation des véhicules ont été mises en place pour les véhicules des services techniques (voirie et déchets). • Les conducteurs des camions-bennes et des agents de la voirie ont suivi une formation sur l'écoconduite. Ces formations sont régulièrement renouvelées en raison du roulement important du personnel. Au total, c'est une quinzaine de personnes qui sont formées en permanence sur les 25 employés mais aucune étude n'a été menée pour quantifier l'impact de la démarche (les services voirie et déchets sont les services les plus consommateurs en carburant). • Aménagement du temps de travail pour les agents du service voirie permettant de réduire les allers-retours. • Une salle pour les visio-conférences a été aménagée au siège de la CCTC rendant plus accessible ce mode de communication. Cela évite de nombreux déplacements. Dans les plans de l'extension de la communauté de commune, il est prévu une nouvelle salle avec plus de possibilités (rétroprojecteur, micro, caméra, etc.) • Le CCAS de Moissac a mis en place son propre service d'accompagnement social à la mobilité. Cette aide à la personne personnalisée permet aux personnes désireuses et dans le besoin de profiter d'un moyen de transports pour leurs tâches quotidiennes (courses, rendez-vous médicaux...). •
Projet	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du contrat local de santé, une des actions prévues repose sur le développement et le déploiement sur le territoire de la CCTC du service d'accompagnement social à la mobilité (déjà en place sur Moissac, ce service créé par la CCAS repose sur la mise en place d'une navette conduite par un agent social pour amener les personnes qui en ont besoin faire leurs courses, etc.).
Opportunité	<ul style="list-style-type: none"> • Du covoiturage spontané entre agents existe, mais il n'y a pas de support ou d'outils qui permettent de l'encourager à l'heure actuelle. Il serait envisageable de créer des outils pour pouvoir facilement faire du covoiturage entre agents et éventuellement l'étendre avec les autres instances publiques qui font souvent les mêmes trajets lors de réunions. • Mise à disposition de vélos ou vélos électriques pour pouvoir par exemple faire les trajets entre le siège et les mairies de Moissac ou de Castelsarrasin (7km entre les 2 communes).

	<ul style="list-style-type: none"> La communauté de communes possède 6 véhicules servant principalement pour le service voirie et le service déchets. : acquérir des véhicules à motorisation alternative, suivre et analyser les consommations des véhicules.
Freins	<ul style="list-style-type: none"> L'éventuelle mise à disposition de véhicules de service en tant que véhicule partagé auprès de la population est contrainte par l'éloignement de locaux de la communauté de communes. Le développement du télétravail n'est pas aujourd'hui envisagé à court terme Le faible niveau de service en transports en commun ne permet pas l'utilisation de ce mode de transport par les agents.

Transport

Etat des lieux	<p>Très peu de transport en commun sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réseau LIO (région) : offre peu lisible et insuffisante Réseau tulipe à Castelsarrasin (transport public urbain) Réseaux de transport à la demande sur les communes de Durfort-Lacapelette et Montesquieu (syndicat mixte de gestion des transports collectifs du Bas Quercy Ouest) Sur Moissac : service d'accompagnement social ouvert aux plus de 60 ans mis en place
Actions existantes	<ul style="list-style-type: none"> Rezo Pouce a été mis en place sur une partie du territoire permettant de revaloriser l'auto-stop mais il n'a pas trouvé le succès escompté. La convention a été signées par les communes de Boudou, Castelsarrasin, Caumont, Duffort-Lacapelette, Lizac, Moissac, Saint-Aignan et Saint-Nicolas de la Grave. Des aires de covoiturage ont également vu le jour à la sortie d'autoroute Castelsarrasin/Moissac et au niveau de la gare de Castelsarrasin. Un schéma des modes doux existe sur l'ancien périmètre de l'ex-communauté de communes Terres de Confluence (6 communes)
En projet	<ul style="list-style-type: none"> La création d'un tiers-lieu est en projet sur Moissac dans un bâtiment déjà existant d'une superficie de 180m² devant contenir 5 ou 6 bureaux, 1 open-space, une salle de réunion et une salle de formation. Ce lieu ciblerait les autoentrepreneurs et salariés des entreprises du territoire. BGE Sud-Ouest (qui est également en charge de la conception du projet) y animera l'école numérique du territoire.

AR Prefecture

082-200066322-20211216-DEL12202124-DE

Reçu le 16/12/2021

Publié le 16/12/2021

Potentiel	<ul style="list-style-type: none">• Une réflexion sur les modes doux est aussi à mener afin d’avoir une stratégie pour réaménager les centres-bourgs, et harmoniser la signalétique sur le territoire.• Une voie verte pour les vélos existe le long du canal mais les liaisons vers cet axe ne sont pas assurées. L’objectif serait de pouvoir utiliser cette voie au quotidien.• Des plans de déplacement peuvent être mis en place sur des zones d’activités (transport semi-collectif, plateforme de covoiturage)
------------------	---

Domaine 5 : Organisation interne

Dématérialisation

Etat des lieux	
Actions existantes	De nombreuses actions de dématérialisation sont en place : <ul style="list-style-type: none"> - Marchés publics, - Facturation (il ne sera plus possible de faire des factures papier d'ici 2020).
En projet	<ul style="list-style-type: none"> • Globalement, tout est déjà fait en interne pour limiter la consommation de papier grâce à la dématérialisation. Une des actions à accompagner serait l'archivage électronique des documents du centre de gestion (le CDG devrait en mettre un en place dans les deux ans à venir) • Un logiciel courrier (permettant une validation électronique des courriers pour éviter les impressions en parafeur) devrait être mis en place prochainement • La dématérialisation des demandes d'urbanisme est à l'étude préalablement à l'obligation réglementaire qui sera applicable en 2020. • Dématérialisation des moyens de paiement en projet. • Parapheurs électroniques pour le service finances (avant généralisation aux autres services),
Potentiel	<p>Le problème de surconsommation de papier pour les délibérations de conseil pourrait potentiellement être évité via la dématérialisation mais à ce jour, seulement 1 élu sur 3 a accepté de recevoir les délibérations de cette façon.</p> <p>Un autre outil potentiel qui reste peu utilisé est le parafeur électronique qui est déjà fonctionnel (pour le service finances uniquement) mais des réflexions restent à mener pour réussir à le faire accepter et pouvoir le généraliser à l'ensemble des services.</p> <p>Il pourrait également être envisagé d'investir dans des tablettes (notamment pour les conseils).</p> <p>Une méthode de sensibilisation serait de pouvoir quantifier les coûts à la fois financiers et environnementaux du papier et de l'encre afin d'avoir une idée concrète de ce que cela représente.</p>

Marché public et finances

Etat des lieux	
Actions existantes	<ul style="list-style-type: none"> • Une clause environnementale a été intégrée dans tous les appels d'offre de construction de bâtiment. • 70 % de produits locaux dans la DSP cuisine centrale • Il existe un groupement de commande pour les communes concernant la voirie pour le marquage au sol.
Potentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe des formations « Marchés publics responsables » qui pourraient être intéressantes à suivre. • Dans le nouveau code de la commande publique, une nouvelle clause dispose qu'il n'y a plus besoin de faire d'appel d'offre si un marché de moins de 100k € peut être donné à une entreprise proposant des solutions innovantes. Cette clause pourra être utilisée en lien avec le PCAET. • Plusieurs types de clauses environnementales ou plus globalement la rédaction d'un guide synthétique sur l'insertion de clauses environnementales pourrait être envisagé • Des éco-conditions des aides et subventions peuvent être étudiées. Par exemple pour les subventions pour les aides à l'installation des entreprises et des agriculteurs, pour le fond de concours aux communes etc. Attention toutefois à ne pas dénaturer l'objectif 1^{er} de ces aides. Cela peut être plus facilement applicable aux grandes structures plutôt qu'aux petites

Domaine 6 : Coopération, communication**Entreprises**

Etat des lieux	<ul style="list-style-type: none">• Une convention avec la CCI et la chambre d'agriculture a été signée pour prendre en compte les spécificités du territoire dans le schéma de développement économique du département mais pour l'instant peu de propositions sont en rapport avec des problématiques actuelles du territoire.
Potentiel	<ul style="list-style-type: none">• On note la présence d'un club d'entreprise tourné sur le tertiaire (réseau PME Dirigeants) et d'associations de commerçants sur le territoire pouvant constituer des interlocuteurs potentiels pour pouvoir échanger• A moyen terme, Terre des Confluences souhaite organiser des ateliers thématiques au moins 2 fois/an pour que les entreprises puissent se rencontrer et échanger sur un thème particulier. Ces ateliers pourraient être utilisés dans le cadre du PCAET.

Grand public

Etat des lieux	<ul style="list-style-type: none"> • Les La communauté de communes Terres des Confluences utilisent principalement deux outils de communication : un site internet et un journal semestriel. Techniquement, il est possible de se limiter au site internet pour éviter l'utilisation de papier, cependant, le magazine touche d'autres catégories de personnes et permet d'affirmer l'identité de la communauté de communes encore très récente (2015). • Dans le cadre des RAM, des actions de prévention multiples sont organisées. Les RAM du territoire compte 600 places de garde (acteur relai potentiellement important pour la sensibilisation/communication)
Actions existantes	<ul style="list-style-type: none"> • 2 OPAH viennent de se terminer : une couvrait l'ex-communauté de communes Sère Garonne Gimone (S2G) de 2014 à 2018 et l'autre une partie de Moissac (centre ancien) de 2012 à 2018. Objectif d'adaptation des logements et de lutte contre la précarité énergétique. Sur le périmètre S2G, en 5 ans 129 logements ont été rénovés, dont 100 avec un volet énergétique. Les gains estimés sont en moyenne de 44 % sur les propriétaires occupants et de 63 % pour les locataires. Sur Moissac, l'OPAH sur le centre-ville est en partie un quartier politique de la ville. 133 dossiers en 7 ans. Avec 65 % de gains pour les locataires et 44% pour les propriétaires occupants. En dehors des OPAH, 20 rénovations de logement ont été subventionnées par l'ANAH sur le territoire. • Nouvelle OPAH-RU sur le centre de Moissac effective depuis juin 2019, pour une durée de 5 ans. • Concernant le contenu du journal, il y a souvent des conseils (page « astuces ») pour bien trier ses déchets, adopter des réflexes antigaspi, des descriptifs des filières de traitement, des explications des démarches pour installer un composteur individuel, sensibiliser à l'utilisation de doggy bag etc. • Les nombreuses actions du SIRTOMAD déjà évoquées dans le domaine 3 • Un espace info énergie est tenu par le CAUE de Montauban et ouvert aux habitants du territoire, il tient régulièrement une permanence à St Nicolas de la Grave.
Projet	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle OPAH ou PIG est en projet à l'échelle de l'ensemble du territoire de la communauté de communes. • Mise en place d'un contrat local de santé à l'échelle de la communauté de communes (correspondant à une déclinaison du plan régional de santé). Durée : 2019 – 2022 (calquée sur la durée du contrat de ville). Signature en été 2019 et mise en place des actions à partir de septembre 2019. Le CLS comporte 6 axes dont un axe lié à l'environnement. Actions prévues en lien avec le PCAET : développement des mobilités actives (marche, vélo...)

	favorables à la santé, sensibilisation des publics fragiles (personnes âgées, personnes en situation de précarité, etc.) à une meilleure nutrition (achat en circuit court...) et développement de jardins familiaux, de micro-potagers urbains, ateliers d'initiation au jardinage et à la cuisine... (déjà en place sur Moissac : à développer sur tout le territoire de la CCTC)
Potentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un plan de communication à propos de l'habitat pour inciter les habitants à engager des rénovations. • Etudier la pertinence d'une plateforme énergie /rénovation énergétique. • Les articles de sensibilisation et d'information dans le journal pourraient être élargis à toutes les thématiques du PCAET (énergie, biodiversité, etc.). • Création d'un onglet « pratique » sur le site internet pour y réunir les conseils liés aux thématiques du PCAET • A l'avenir, la communauté de communes envisage de produire des Newsletters internes pouvant intégrer également des problématiques du PCAET dans son contenu. • Un projet serait de communiquer plus en interne sur la progression des services ce qui permettrait notamment de mettre en avant les actions de développement durable mise en place par le territoire mais cela nécessiterait de développer plus l'intranet pour qu'il soit plus populaire au sein des équipes. • Accompagnement éco-événement. • Une piste d'amélioration serait de réaliser une formation sur l'éco-communication (conceptions réfléchies pour des impressions plus durables, etc).

Tourisme

Etat des lieux	<ul style="list-style-type: none"> • L'attractivité touristique du territoire peut s'articuler avec les enjeux du PCAET. L'objectif aujourd'hui est de valoriser le slow tourisme, le tourisme d'itinérance (Chemin de St Jacques de Compostelle, Voie verte, GR), les produits agricoles, le grand site d'Occitanie sur Moissac, les fenêtres sur paysage (utilisation d'objets locaux et produits locaux par les architectes), le tourisme fluvial. • La question de la signalétique et la mise en place d'une offre de transport pour les touristes itinérants souhaitant séjourner sur le territoire (location vélo ou voiture électrique par exemple) doit être approfondie
Actions existantes	<ul style="list-style-type: none"> • Aujourd'hui le tourisme s'articule aussi autour de la quête d'authenticité, la traçabilité de ce que consomment les habitants et la compréhension de l'économie locale. Cela se fait déjà bien avec CANCEL Fruits par exemple qui propose de faire visiter le terroir tout en faisant des dégustations de Chasselas mais il faudrait étendre ce concept. • Il existe aussi des fiches circuits de randonnée « Randoland » proposant d'aller à la rencontre du territoire et qui met en valeur les producteurs locaux. Cependant ces fiches ont été construites sans l'aide des producteurs concernés et il y existe parfois un décalage entre le contenu de la fiche et le dispositif d'accueil qui est parfois inexistant.
En projet	<ul style="list-style-type: none"> • Un gros travail d'accompagnement est à mener auprès des prestataires. En effet, le tourisme, principalement d'itinérance commençant à prendre de l'ampleur sur le territoire, il va être nécessaire de le structurer par exemple autour d'un circuit des producteurs. • Les points d'amélioration en cours de réflexion : <ul style="list-style-type: none"> - Orienter plus le tourisme sur le territoire autour du cycle, - Sensibiliser les restaurateurs et les hébergeurs à la consommation responsable en faisant plus dans le local, - Mettre plus en évidence les moyens de tri pour que les personnes ne connaissant pas le territoire puissent trier également. • L'office du tourisme travaille sur l'obtention du label « Marque de qualité » qui inclut l'élaboration de fiches éco-responsables parlant de diverses thématiques telles que le tri, le covoiturage ou le télétravail. • Le SADI est en train d'être revu (Schéma d'Accueil de Diffusion de l'Information) pour inclure la rencontre des touristes directement sur les lieux touristiques car l'office du tourisme est de moins en moins fréquenté de

	<p>nombreux visiteurs trouvant directement les informations sur internet. Dans la même idée, il est prévu de remplacer les agendas papier par du numérique qui permet de le mettre à jour plus régulièrement et d'économiser du papier.</p>
Potentiel/freins	<ul style="list-style-type: none">• Faciliter ou clarifier les consignes de tri pour les visiteurs, inciter les hébergeurs à faire le tri.• Concernant les labels environnementaux à destination des prestataires touristiques, il apparaît qu'ils sont peu attractifs car le principe de la labellisation n'est pas réellement efficace dans ce domaine. En effet, il en existe trop, ils se recoupent en grande partie, et les structures qui en font la demande sont celles qui faisaient déjà les actions prescrites avant d'entamer la démarche.• La réglementation (notamment liée à l'urbanisme) ne facilite pas toujours le développement du tourisme durable (via par exemple la création de logement insolite...)

Synthèse des principaux points forts et pistes de progrès

	Points forts	Pistes de progrès
Domaine 1 – Planification du développement territorial	<ul style="list-style-type: none"> • PLUI-H en cours • PCAET en cours • Démarche Zéro-déchet Zéro Gaspillage – plan de prévention des déchets en cours • PAT au Pays • Charte aménagement ZAE 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif énergie dans volet habitat du PLUi ? • Vers du conseil/accompagnement rénovation ? • Intégrer des préconisation énergie dans la charte aménagement
Domaine 2 – Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Vers un centre aquatique exemplaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le suivi énergétique du patrimoine • PPI rénovation • Renforcer les comportements éco-responsables des agent (températures, extinction des postes...)
Domaine 3 : Approvisionnement énergie, eau, assainissement, déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Des projets de développement ENR • Un compétence déchets avec de nombreuses actions ⚡ • Redevance spéciale • Accompagnement du compostage individuel et collectif • Nombreuses actions de sensibilisation/information portées par le SIRTOMAD • Recyclerie, broyage, troc, méthanisation, etc. • Valorisation énergétique des déchets (incinérateur et méthanisation) • Intégration de l'enjeu eau dans le PLUi-H 	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma de développement ENR • Intégration ENR dans les zones d'activités • Redevance incitative pour les habitants • Travail sur les déchets des entreprises • Politique de réduction de la consommation d'eau en interne et sur le territoire • Généralisation d'une clause de préconisation de la récupération d'eau dans le PLUi-H
Domaine 4 – Mobilité et transport	<ul style="list-style-type: none"> • Formation écoconduite des agents ayant les missions les plus consommatrice • Visio-conférence 	<ul style="list-style-type: none"> • Vers une prise de compétence sur la mobilité et le développement d'une offre d'infrastructure et de services ? Via Projet Global de Mobilité ? :

	<ul style="list-style-type: none"> • Rézo pouce • Aires de co-voiturage • Schéma mode doux partiel • Voie verte sur canal • Projet de tiers lieu 	<ul style="list-style-type: none"> - TAD ou transport partagé - Soutient du co-voiturage - Mise à disposition vélo et Vélo à Assistance Électrique • Extension du schéma modes doux • Travail avec les entreprises et les ZAE sur des plans de déplacement interentreprises • Travailler sur la piste de réduction du fret
Domaine 5 : Organisation interne	Points forts	Pistes de progrès
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreuses actions de dématérialisation (marchés publics, délibération, parapheur électronique) • Des clauses environnementales dans les constructions et pour le marché cuisine centrale (70 % fruits et légumes locaux et bacs réutilisables) 	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier des bonifications environnementales sur les subventions et fonds de concours • Vers une généralisation des achats durables • Vers une comptabilité Climat- Energie • Newsletter interne
Domaine 6 : Coopération, communication	Points forts	Pistes de progrès
	<ul style="list-style-type: none"> • De nombreuses initiatives portées par les entreprises • Utilisation régulière du journal avec des informations pratiques ainsi que sur le site internet • OPAH + OPAH-RU • Animation écoles et démarches éco-écoles • Nombreuses actions sur les déchets avec le SIRTOMAD (éco-cup, stand anti-gaspi, etc.) • PAT avec le PETR 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer enjeu énergie dans la charte ZAE • Eco-communication • Extension OPAH • Plateforme de rénovation énergétique • Conseil en énergie partagé

Partie 2 : Les actions portées par les communes

Du 21 au 28 mai, 4 réunions ont été organisées avec les élus communaux. A cette occasion 41 élus représentant 17 communes (sur 22) ont participé.

Ces réunions poursuivaient plusieurs objectifs :

- Partager la démarche de PCAET de Terres des Confluences,
- Partager les premiers éléments de diagnostic et discuter des enjeux qui s'en dégagent,
- Collecter les actions existantes dans les communes pour enrichir le diagnostic,
- Ebaucher des pistes d'actions.

Du fait des différents objectifs des réunions, du nombre de participants et des communes non représentés, l'identification des actions qui a été engagée n'est pas exhaustive, ni toujours complètement explicite. Il s'agissait essentiellement d'identifier les thèmes bien pris en main par les communes ainsi que les thèmes plus émergents ou non traités. Il s'agissait également de permettre aux élus d'échanger en découvrant les actions portées par les autres communes.

Les éléments rapportés ci-après correspondent à une synthèse analytique des informations remontées lors des réunions avec les élus. Une version plus complète est disponible dans le document de restitution des ateliers qui retrace la totalité des informations obtenues. Encore une fois ces dernières sont non exhaustives et les informations complémentaires seront à rechercher auprès des communes concernées.

Les actions des communes : éléments de synthèse

1. Maitrise des consommations d'énergie

Maitrise des consommations d'énergie	
Nombre de communes engagées (sur les 17 représentées) : 17	
Principaux domaines d'actions	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation du patrimoine et sobriété énergétique • Eclairage public (passage en LED et sobriété, extinction nocturne) • Rénovation de l'habitat
Exemples d'actions communales	<ul style="list-style-type: none"> → Moissac : OPAH-RU et dispositif ANAH en cours → St Arroumex : rénovation mairie, isolation, LED, chauffage plus performant, double vitrage → Fajolles : diminution de l'éclairage public, arrêt de lampadaires à 23h30 → Montesquieu : pompe à chaleur pour l'école, en cours pour 2 autres bâtiments

Il s'agit du thème le plus traité. Il est abordé par toutes les communes qui portent toutes des actions sur la rénovation de leur patrimoine, les économies d'énergie ou sur l'éclairage public.

Concernant l'habitat, certaines communes sont également concernées par des OPAH ou par des actions portées par des bailleurs sociaux.

2. Réduction des déchets

Réduction des déchets

Nombre de communes engagées (sur les 17 représentées) : 11

Principaux domaines d'actions

- Sensibilisation
- Tri dans les écoles
- Compostage
- Dématérialisation

Exemples d'actions communales

- **Boudou** : Sensibilisation à l'école - jardin pédagogique, composteur, poules, gestion et tri des déchets
- **St Nicolas de la Grave** : Réduction des déchets des services (cantine, festivités, sensibilisation)

La majorité des communes participantes portent des actions relatives aux déchets. La plupart d'entre elles concernent des actions de sensibilisation et en particulier dans les écoles ou les cantines.

3. Préservation de l'espace et de la biodiversité

Préservation de l'espace et de la biodiversité	
Nombre de communes engagées (sur les 17 représentées) : 10	
Principaux domaines d'actions	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation et entretiens des zones naturelles agricoles et boisées • Gestion différenciée des espaces verts publics
Exemples d'actions communales	<ul style="list-style-type: none"> → St Aignan : Végétalisation du cimetière → Durfort-Lacapelette : PLU : limitation de la consommation des espaces agricoles et naturels, densification du village → Castelferrus : Jardins publics et espaces fleuris travaillés manuellement et arrosage à l'eau non potable → Saint-Porquier : projet de quartier éco-citoyen établissant une liaison Canal-Garonne.

Là aussi une majorité de communes intervient sur cette thématique. Mais les leviers d'actions sont variés. Ainsi, 5 communes déclarent préserver les zones agricoles, boisées ou naturelles dans leur PLU. 3 mènent des actions de végétalisation et 3 des actions de réduction des produits phytosanitaires.

4. Soutien d'une agriculture durable

Agriculture durable

Nombre de communes engagées (sur les 17 représentées) : 9

Principaux domaines d'actions

- Soutien des circuits courts, restauration scolaire en circuit court et/ou biologique
- Développement de Agriculture biologique
- Sensibilisation scolaire

Exemples d'actions communales

- **Caumont** : Circuit court pour approvisionnement de la cantine
- **Ville dieu du temple** : Moulin pour moudre du blé bio, création d'une boutique de produits locaux

Une petite majorité de communes déclare porter des actions relatives à l'agriculture durable. L'essentiel des actions identifiées porte sur le développement des circuits courts, en particulier dans les cantines.

3 communes notent également le développement de l'agriculture biologique sur le territoire. Même si le rôle des communes reste à préciser dans cet essor, elles montrent leur attachement à cette thématique.

5. Mobilité

Mobilité	
Nombre de communes engagées (sur les 17 représentées) : 9	
Principaux domaines d'actions	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de véhicules électriques • Développement des bornes de recharges électriques • Développement des cheminements doux • Services de transports publics
Exemples d'actions communales	<ul style="list-style-type: none"> → Castelsarrasin : Transport collectif urbain Tulipe → Plusieurs communes : Adhésion à rézo pouce

Une petite majorité de communes déclare porter des actions relatives à la mobilité. L'essentiel des actions identifiées concernent le co-voiturage par l'adhésion au rézo pouce ou le développement d'aires de co-voiturage.

Par ailleurs, 3 communes participantes ont acheté des véhicules électriques.

Seules 2 communes mettent en avant leurs actions pour les déplacements doux (même s'il est probable que d'autres communes le fassent également).

6. Production locale de l'énergie

Production locale de l'énergie	
Nombre de communes engagées (sur les 17 représentées) : 8	
Principaux domaines d'actions	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'énergies renouvelables sur patrimoine public (PV, chaufferie, biomasse...) • Projets privés PV, éolien, méthanisation
Exemples d'actions communales	<ul style="list-style-type: none"> → Cordes Tolosannes : Parc éolien de 4 mats de 4,5 MW pour 2022 Panneaux PV chez particuliers et chauffe-eau solaire → Castelmayran : Panneaux PV sur un hangar de 150 m²

Moins de la moitié des communes participantes ont fait remonter des actions sur ce thème. L'essentiel des projets identifiés sont en réalité des projets privés, mais cela démontre que de nombreuses démarches sont en cours sur le territoire.

De plus plusieurs communes ont installé des chaufferies bois sur leurs équipements ou des panneaux photovoltaïques en toitures.

7. Anticipation des risques climatiques

Anticipation des risques climatiques

Nombre de communes engagées (sur les 17 représentées) : 5

Principaux domaines d'actions

- Eau : rénovation des réseaux, stockage et étude hydrologique

Exemples d'actions communales

- **Lafitte** : Etude hydrologique des cours d'eau alimentant la Gimone et les coulées de boues
- **Syndicat d'irrigation de Garganvillar** : amélioration du rendement du réseau : nouvelle pompe, repérage, réparation
- **Labourgade** : Retenue d'eau de ruissellement pour l'irrigation

Ce thème est le moins traité par les communes participantes, avec seulement 5 communes sur 17 ayant déclaré des actions. Toutes les actions identifiées sont liées à l'eau (réduction des consommations, gestion des risques, épuration).

Enfin aucune action n'a été identifiée sur les volets économiques en dehors de quelques-unes concernant le développement des circuits courts.

Les attentes des communes

Lorsqu'ils ont été interrogés sur leurs attentes, concernant le PCAET, les élus communaux ont cité les thèmes de travail suivants :



On peut noter que certaines attentes viennent renforcer des domaines d'actions sur lesquels les communes sont déjà mobilisées tels que l'exemplarité du patrimoine, les actions de sensibilisation et d'information et dans une moindre mesure, le développement des EnR.

Elles mettent également en avant la question des cheminements doux sur lesquels elles travaillent peu pour le moment.

Elles souhaitent également renforcer les échanges entre communes et permettre aux élus de monter en compétence sur les sujets en lien avec le PCAET.

Lorsqu'on leur demande ce qu'elles attendent de la communauté de communes dans le cadre du PCAET, elles estiment que certains sujets déjà évoqués doivent être traité à l'échelle intercommunale :

Production locale
d'ENR

Schéma de mobilité
(TC et cheminements
doux) et articulation
PLUi-H

Rénovation de
l'habitat

Préservation de la
biodiversité

Au-delà de l'implication des Terres de Confluences sur des actions opérationnelles, elles attendent de la communauté de communes qu'elle joue une fonction support :

Support technique,
financier et juridique

Achats groupés et
mutualisations

Sensibilisation et
information

Conclusion

Les communes sont aujourd'hui fortement impliquées sur les économies d'énergie (patrimoine et éclairage public). Elles sont également mobilisées sur la réduction des déchets et le développement des circuits courts, en particulier dans les cantines. Sur ces deux thèmes elles portent des actions opérationnelles ou des actions de sensibilisation des habitants, en particulier les scolaires.

Elles sont également sensibles aux questions de gestion de l'espace, de préservation de la biodiversité, de gestion de l'eau et de développement des énergies renouvelables.

Les autres volets de l'adaptation au changement climatique et le lien avec les entreprises est beaucoup moins marqué.

Pour l'avenir, elles souhaitent poursuivre leur action d'exemplarité sur leur patrimoine et développer les énergies renouvelables et les déplacements doux. Sur ces deux derniers points et sur d'autres, elles estiment que le rôle de la communauté de communes est important. Ainsi elles attendent des Terres des Confluences des politiques en matière de :

- Développement des énergies renouvelables
- Soutien à la rénovation de l'habitat et des bâtiments publics
- Aménagement du territoire
- Schéma de mobilité douce
- Préservation de la biodiversité.

Au-delà du portage de ces politiques, elles invitent la communauté de communes à jouer un rôle support :

- Accompagnement technique et financier
- Aide à l'achat groupé, à des actions collectives, des mutualisations
- Soutien pour la sensibilisation et l'information.

Annexes

Annexe 1 : les actions des communes de Castelsarrasin et Moissac

Moissac

Gestion des bâtiments

- La gestion technique centralisée a été mis en place sur les bâtiments
- Des pompes à chaleur de surface ont été installées sur les 3 bâtiments ayant fait l'objet d'opération d'aménagement (Rénovation de l'Hôtel du Moulin et du Hall de Paris, construction de la MES (Maison de l'Emploi et de la Solidarité)
- Des diagnostics énergétiques sont réalisés et entraînent la mise en place d'actions, par exemple la chaudière d'une école va passer d'une alimentation au gaz à une alimentation au bois.
- Suite à une première tranche de travaux d'isolation programmée en 1986, une seconde tranche est en cours, avec des rénovations de combles et de menuiseries, les certificats d'économie d'énergie sont récupérés avec le SDE.
- Une école possède un éclairage automatique qui ajuste les puissances en fonction de la luminosité ambiante.

L'éclairage public :

- Horloge astronomique, abaissement de tension de 23h à 6h, renouvellement des points lumineux par des LED (il reste 200 luminaires à changer) (subvention du SDE pour ces actions)
Passage à 800 MWh/an de consommation contre 1100 MWh il y a 4 ans.
Frein : le suivi régulier des consommations est difficile car les relevés ne sont pas tous au même moment

Mobilité

- Un véhicule électrique et deux au gaz ont été achetés mais la location de la batterie est onéreuse et cette solution semble peu adaptée.

Energie renouvelable

- Deux projets privés d'installation de panneaux photovoltaïques sont en cours d'étude sur la commune, l'un de 50 ha et un autre de 5 ha.

Castelsarrasin

Economie d'énergie sur les bâtiments

- La norme RT2012 est appliquée sur tous les projets neufs et les rénovations
- En 2015, Castelsarrasin a signé un contrat de performance énergétique avec P1¹ pour améliorer les chaufferies : conduite plus précise, gestion technique centralisée, extinction, gestion température, abaissement des températures. La commune a remplacé toutes les chaudières de plus 20 ans. 14 chaufferies ont déjà été remplacées et le programme se poursuit.
Le but de ces changements était d'absorber l'augmentation du prix du gaz. L'objectif fixé d'une réduction de 30% de la consommation en gaz a été dépassé.
- La question de l'alimentation au bois a été évoquée mais la commune n'a pas souhaité avoir recours à cette énergie car la filière bois n'est pas encore assez stable (prix, qualité du bois, etc.)
- La question de la mise en place d'un réseau de chaleur sur un ensemble de bâtiment a également été soulevée mais la densité de bâtiments sur le territoire de Castelsarrasin n'est pas assez importante pour qu'une telle installation soit rentable.
- Lors des opérations de rénovation d'un bâtiment, la rénovation énergétique est également réalisée. Mais il s'agit d'opérations ciblées : pas de programme de rénovation pluriannuel par exemple.
- Il existe également un fort potentiel pour mettre en place de la géothermie mais il n'est pas prévu de mettre en place ce type d'énergie sur de l'existant. Du côté du neuf, il n'y a, pour l'instant, pas de projet de construction suffisamment important sur la commune pour pouvoir envisager cette alternative. Frein supplémentaire à son développement : nécessité de trouver des sites faciles d'accès et facilement aménageables

Eclairage public

- Depuis 4 ans, passage aux LED. Déjà 40 % des ampoules ont été remplacées et le programme se poursuit. Il reste environ 800 LED à installer.
- Abaissement de 60 à 90% de l'intensité délivrée aux ampoules de certaines zones.
- Ne travaille pas avec le SDE compétent uniquement pour l'éclairage public des communes rurales

EnR

- Des porteurs de projet pour des EnR se positionnent sur le territoire mais pas de politique à ce jour au sein de la commune.

¹ Différentes prestations peuvent être incluses dans un contrat d'exploitation : P1= Fourniture d'énergie ou de combustible par l'exploitant. P2= Maintenance et petit entretien (base du contrat d'exploitation).P3= Garantie totale et renouvellement des matériels (gros entretien).P4= Financement de gros travaux de rénovation.

Déplacement en interne

- Dernièrement, la commune a travaillé à la rationalisation de l'utilisation de son parc de véhicules.
- Il y a, dans le parc, deux véhicules électriques utilitaires (Goupil). Intérêt : pas de location de batteries. Inconvénient : terrain plat nécessaire (fonctionne mal en cote)
- Le pool de véhicules est mutualisé. Cette flotte est gérée et entretenue dans une logique de durabilité et donc de faible renouvellement.
- Il est prévu de remplacer petit à petit les véhicules diesels par des véhicules essence moins polluants.
- La mise en place du télétravail sur certains postes une ou deux fois par semaine est en projet et devrait être effective d'ici 2020.

Déplacement externe

- Définition d'un plan de circulation, création de cheminements doux, de pistes cyclables ou mixtes piétons cycles. Elles sont encore à étendre vers le canal.
- Il existe une navette interne (réseau Tulipe) permettant de rejoindre les grands centres commerciaux sur la commune mais qui ne rencontre pas son public (probablement car le trajet et les horaires ne sont pas adaptés. Aucune étude n'a été réalisée à ce jour). Frein : il faudrait un transport en commun permettant de faire le lien entre Castelsarrasin et Moissac a minima.
- Pour les piétons, la passerelle permettant de passer au-dessus de la gare pour rejoindre le centre-ville a été rénovée.
- Une aire de covoiturage a été créée à proximité de la gare
- La région a également réalisé une étude sur les pôles multimodaux mais les résultats n'ont pas été transmis.

Achat

- Poussées par l'évolution de la réglementation, les commandes de la commune intègrent maintenant une clause environnementale (exemple : privilégier les fournitures scolaires éco responsables)
- La dématérialisation est fortement développée notamment sur les chaînes financières et comptables :
 - Factures, marchés, signature et parapheur électronique, remises d'offre, etc.
 - Des efforts sont aussi menés pour éviter la rematérialisation.
 - Achat de tablettes pour les agents
 - Les documents numériques sont stockés sur la plate-forme de partage alfresco : permet une gestion électronique des documents (évite l'envoi de mails multiples pour amender les documents)
 - La commune possède également ses propres serveurs de stockage.

Annexe 2 : Liste des entretiens réalisés

Nom	Fonction	Date
Mélanie Gautreau	Directrice Générale des Services	25 avril 2019
Laure Boffa	Responsable du pôle Aménagement-Habitat	20 mai 2019
Elodie Carrié	Responsable du pôle Développement économique et Financements	25 avril 2019
Marie-Claire Damasio	Responsable du pôle Finances, Budget et Marchés publics	20 mai 2019
Gréta Langlet	Assistante de gestion du pôle Finances, Budget et Marchés publics	25 avril 2019
Laetitia Villeger	Responsable Affaires générales et Communication	25 avril 2019
Julie Tostivint	Responsable du service Ressources Humaines	25 avril 2019
Nathalie Brix	Directrice de l'office du Tourisme Intercommunal	20 mai 2019
Claire Capdevielle	Responsable du pôle Environnement	25 avril 2019
Jean-Luc Puech	Directeur des Services Techniques de la commune de Moissac	25 avril 2019
Michel Krantschenko	Directeur des Services Techniques de la commune de Castelsarrasin	7 juin 2019
Jean-Marie Coumes-Marquet	Directeur Général des Services de la commune de Castelsarrasin	7 juin 2019
Christine Defin	Responsable du pôle Social Intercommunal et directrice de l'action sociale et du CCAS de Moissac	16 juillet 2019
Nezha Baudet	Directrice des Services Techniques	2 septembre 2019

Annexe 3 : Communes et élus présents aux ateliers

Montesquieu :

- **A. Feau**, maire
- **A. Cancel**, conseiller municipal

Castelmayran :

- **H. Touges**, conseiller municipal
- **P. Beguin**, conseiller municipal
- **J.R Giavarini**, conseiller municipal

Duford- Lacapelette :

- **D. Forneris**, maire

Moissac :

- **M. Cassagnol**, adjoint urbanisme
- **M. Valette**, adjointe

Castelsarrasin :

- **J-Ph. Besiers**, maire
- **B. Chauderon**, conseiller municipal
- **A. Angles**, conseiller municipal
- **M. Dal Corso**, conseiller municipal
- **J-A Lalane**, conseiller municipal
- **N. Hurreau**, adjointe
- **J. Bajon-Arnal**, adjointe
- **C. Tressens**, conseiller municipal
- **J. Lalaive**, conseiller municipal

Saint-Porquier :

- **M. Morel**, adjointe

Labourgade :

- **H. Samain**, Maire

Boudou :

- **M.T. Vissières**, Maire

Saint Aignan :

- **A. Macabian**, Adjointe

La Ville Dieu du Temple :

- **M. Coulon**, conseiller municipal

Fajolles :

- **H. Lafont**, Maire
- **M. Carpentier**, conseiller municipal

Caumont :

- **M. Delzers**, Maire
- **M. Furlan** conseiller municipal
- **S. Grenié** conseiller municipal
- **J.M Fonicello** conseiller municipal
- **J. Mariettaz** conseiller municipal
- **C. Costes** conseiller municipal

Cordes Tolosannes :

- **P. Dellac**, Maire
- **O. Sevegnes**, conseiller municipal

Saint-Arroumex :

- **J. Bras** conseiller municipal
- **Y. Lavergne** conseiller municipal
- **M. Dellac** conseiller municipal

Castelferrus :

- **G. Dupuy**, Maire

Saint Nicolas de la Grave :

- **B. Biaison** conseiller municipal
- **D. Delboulbés** conseiller municipal
- **G. Dirat** conseiller municipal
- **R. Cortese** conseiller municipal

Lafitte :

- **J. Fégné**, Maire

MERCI DE VOTRE LECTURE

Contact :

Mathieu Bertrand

06 87 11 74 70

mathieu.bertrand@eco2initiative.com

ECO2 Initiative

Myriade – 3 boulevard Michelet

31000 Toulouse

www.eco2initiative.com